



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : www.icj-cij.org Compte Twitter : [@CIJ_ICJ](https://twitter.com/CIJ_ICJ) Chaîne YouTube : [CIJ ICJ](https://www.youtube.com/CIJ_ICJ)

Page LinkedIn : [Cour internationale de Justice \(CIJ\)](https://www.linkedin.com/company/cour-internationale-de-justice)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2020/7

Le 21 février 2020

M. Jean-Pelé Fomété réélu greffier adjoint de la Cour internationale de Justice

LA HAYE, le 21 février 2020. Lors d'une séance privée qui s'est tenue le 20 février 2020, la Cour internationale de Justice (CIJ) a réélu M. Jean-Pelé Fomété, de nationalité camerounaise, au poste de greffier adjoint, pour un deuxième mandat.

M. Fomété avait été élu greffier adjoint de la Cour le 11 février 2013, après avoir exercé les fonctions de greffier du Tribunal du contentieux administratif de l'Organisation des Nations Unies à Nairobi entre 2009 et 2013. Auparavant, il avait été pendant sept ans directeur des programmes au sein du greffe du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) après y avoir occupé, pendant cinq ans, les fonctions de conseiller juridique et d'assistant spécial du greffier. Avant de rejoindre le TPIR, il avait notamment été juriste au greffe du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et chef du service des organes politiques et juridiques de l'ONU au ministère des relations extérieures du Cameroun.

Conformément à l'article 23 du Règlement de la Cour, M. Fomété continuera d'exercer les fonctions de greffier adjoint de la Cour pour une période de sept ans à compter du 1^{er} avril 2020.

Le rôle du greffier adjoint est d'assister le greffier et de le remplacer en cas d'absence.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler conformément au droit international, par des arrêts qui ont force obligatoire et sont sans appel pour les parties concernées, les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisées à le faire.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

Mme Joanne Moore, attachée d'information (+31 (0)70 302 2337)

M. Avo Sevag Garabet, attaché d'information adjoint (+31 (0)70 302 2394)

Mme Geneveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)